

## Paroles de bénéficiaires du programme

« Je suis venue plusieurs fois et à chaque fois je bénéficie d'un accueil chaleureux et bienveillant »

« Indispensable dans ma situation »

« L'ETP m'a permis d'appréhender l'auto sondage dans toutes les situations ; cette autonomie acquise m'a donc apporté liberté et tranquillité lors de mes sorties, quelles que soient les circonstances. »

« Très clair, échange agréable »

« Continuez ainsi, c'était limpide et sympa J Merci »

« Atelier très intéressant et instructif »

« Sympathique »

« Indispensable, mon regret est de ne pas avoir eu d'éducation dans ce domaine dès le début de ma paraplégie »

« C'est indispensable pour apprendre à se connaître et à vivre au quotidien en toute sécurité »

« Très simple et facile à comprendre »

« C'est aussi aborder certains sujets tabous en groupe, partager nos interrogations, nos doutes, mais aussi nos expériences et nos astuces entre pairs »

« Sur un sujet pareil, cela dédramatise »

« J'ai fait l'ETP avec mon épouse : je n'étais pas tout seul et cela a apporté une meilleure compréhension dans mon couple car je ne trouvais pas les mots pour lui parler »

« Le faire dans l'immédiat permet de comprendre sa pathologie, et le faire quand on a déjà vécu les complications permet de renforcer le préventif »

## Qui contacter ?

Pour toute demande d'information, l'équipe d'éducation thérapeutique est joignable du lundi au vendredi de 9h à 17h au 01 40 63 24 43 ou par mail à


[education.therapeutique@invalides.fr](mailto:education.therapeutique@invalides.fr).


Mme Kowalewicz Pascale  
Coordonnatrice générale des soins et coordinatrice du programme  
[pascale.kowalewicz@invalides.fr](mailto:pascale.kowalewicz@invalides.fr)  
01 40 63 23 06

Mme Gauron Christel  
Infirmière coordinatrice en ETP  
[christel.gauron@invalides.fr](mailto:christel.gauron@invalides.fr)  
01 40 63 24 43

**Institution Nationale des Invalides**  
**6, boulevard des Invalides**  
**75700 Paris 07 SP**  
**01 40 63 22 22**

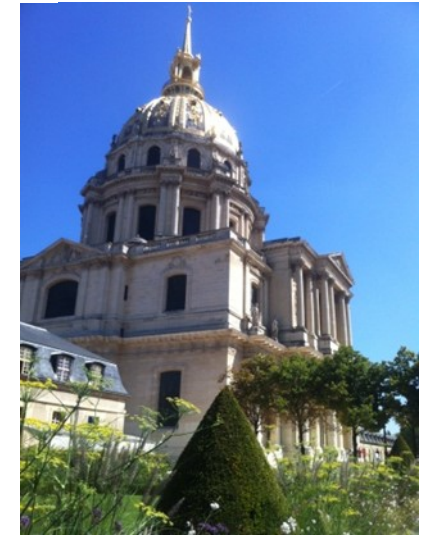
### Accès

 **82** **92** Place Vauban

 **13** Varenne, St François Xavier

 **8** Invalides, La tour Maubourg, Ecole Militaire

 **C** Invalides



Programme d'Éducation Thérapeutique du Patient (ETP) concernant la prévention des escarres et la gestion de l'incontinence chez les personnes paraplégiques et/ou ayant d'autres atteintes neurologiques

**A destination des usagers**

## L'éducation thérapeutique : qu'est-ce que c'est?

**L'éducation thérapeutique** est une démarche visant à sensibiliser et informer le patient (et ses aidants) en lui transmettant les outils nécessaires à son autonomisation dans la prise en charge de tous les aspects de sa pathologie chronique.

### 1 Le bilan éducatif partagé

Rencontre privilégiée avec un soignant pour faire le point sur ses connaissances de la maladie, son traitement, ses difficultés, ses besoins au quotidien et ses projets d'avenir.

### 2 Le programme personnalisé

Définition des objectifs prioritaires afin d'adapter au mieux sa prise en charge.

### 3 Ateliers d'ETP

Séances éducatives individuelles ou collectives pour répondre à des besoins spécifiques.

### 4 Bilan des acquisitions

A la fin de chaque atelier et en fin de prise en charge.

### A qui s'adresse l'ETP ?

- A toute personne ayant une atteinte neurologique (exemples : paraplégie, tétraplégie, syndrome de la queue de cheval, sclérose en plaque, spina bifida, ...).

### Comment en bénéficier ?

- ⇒ Etre majeur.
- ⇒ Avoir une prescription médicale d'ETP (ordonnance du médecin traitant ou tout autre médecin).

### Thèmes abordés

- ⇒ Elimination urinaire (avec apprentissage aux autosondages)
- ⇒ Elimination fécale (avec apprentissage des extractions digitales de selles et irrigation transanale à ballonnet)
- ⇒ Prévention des escarres
- ⇒ Matériel de prévention d'escarre
- ⇒ Postures au fauteuil roulant
- ⇒ Prévention des épaules au fauteuil roulant
- ⇒ Douleurs
- ⇒ Diététique
- ⇒ Troubles du sommeil
- ⇒ ...

### Qui anime les ateliers ?

- Médecins
- Pharmacien
- Infirmiers
- Aides-soignants
- Ergothérapeutes
- Masseurs-kinésithérapeutes
- Diététiciens
- Psychomotricien
- Assistantes sociales
- Psychologues / Neuropsychologues
- Educateur sportif spécialisé handicap

### Modalités

- Lors d'une hospitalisation complète à l'Institution Nationale des Invalides (INI)
- En hospitalisation de jour (HDJ) à l'INI
- En externe.

### Pourquoi faire de l'ETP ?

- J'ai une atteinte neurologique récente, j'apprends à vivre avec ma maladie et je suis en phase d'apprentissage de nouvelles pratiques.
- J'ai une atteinte neurologique depuis longtemps mais un changement de mon état de santé nécessite de nouveaux apprentissages.
- J'ai une atteinte neurologique depuis longtemps et je souhaite faire un point régulier sur les dernières nouveautés et recommandations.